



Saint Jory de Chalais



SENT JÒRI DE CHALÈS



2021



BULLETIN MUNICIPAL ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE SAINT JORY DE CHALAIS

■ Edito	p. 2
■ Notre commune	p. 3
■ Nos jeunes	p. 4
■ Infos pratiques	p. 5

■ Associations	p. 9
■ Aménagement du territoire	p. 13
■ Recensement	p. 16



Je place mon éditorial sous le signe de l'espoir, après ces longs mois de distanciation.

1. **Espoir** que nous arrivions à gérer cette Covid 19 pour une vie plus conviviale, des rencontres et des échanges. Nous vous invitons d'ailleurs tous à la réunion du 15 janvier pour échanger nos vœux, présenter les nouveaux habitants de Saint Jory et enfin boire un pot ensemble. Bien sûr, à confirmer en fonction de l'évolution sanitaire.

2. **Espoir** aussi dans la réalisation d'une maison d'accueil pour personnes âgées dans le bourg, (ancienne habitation BOIN) que nous venons d'acquérir et dont les travaux vont commencer.

Nous nous réjouissons aussi de la transformation de la maison FAURIAC par l'organisation des services à domicile « Cette Famille » pour accueillir aussi des personnes âgées.

3. **Espoir** enfin dans la mise en œuvre d'une nouvelle adresse (adressage) bénéficiant à tous les services publics (Poste, Pompiers, Sécurité) qui est en cours.

Je vous suggère de vous approprier votre nouvelle adresse s'imposant à tous. Vous en avez les détails dans les pages qui suivent.

4. **Espoir** de parvenir sur nos 3 principaux massifs forestiers, de 530 hectares, à améliorer nos structures parcellaires ainsi que la voirie de desserte pour faciliter la gestion de nos taillis, leur accessibilité et donc la sécurité incendie.

Une meilleure prise en compte de notre biodiversité, face au réchauffement climatique inéluctable, passe par des parcelles de démonstration afin de montrer que notre forêt s'adapte, lorsqu'elle est bien conduite, à tous ces enjeux. Elle produit même un revenu sur une échelle de 30 à 100 ans, propre à la sylviculture. Bref nous travaillons à ce schéma forestier avec une commission importante depuis déjà 3 ans et nous vous montrerons le résultat final, lors de rendez-vous avec les propriétaires et amis de notre forêt. Merci à tous les différents participants pour leur implication pour une forêt ouverte, productive et accueillante.

5. Enfin **espoir** et volonté du conseil municipal de vous réunir et de se retrouver ensemble après ces mois éloignés.

Cette crise sera salubre et nous aura permis de prendre conscience de l'importance de ces échanges collectifs pour plus d'entraide et de fraternité.

Meilleure année 2022

Bernard VAURIAC ■

My editorial stands under the banner of hope, after these long months of distance keeping.

1. **Hope** that we will manage this Covid 19 so we can have a more convivial life, able to meet up and exchange views. In this vein, we invite you on 15th January to the New Year Wishes meeting, also to welcome the new residents of St. Jory and to enjoy a glass together.

2. **Hope** in the realisation in the village of a home for elderly people (the former BOIN house), which we have bought and where work will start soon.

We are delighted that the FAURIAC house is being transformed by the National Organisation of Home Services "Cette Famille", into a home to welcome elderly people also.

3. **Hope** that the new address system will finally be put into place to help all public services (Post Office, Fire Brigade, Security). I would like to suggest that you use your new address in all your correspondence and contacts. The details can be found in the following pages.

4. **Hope** that we will manage our three main forestry areas covering 530 hectares, to improve the plot struc-

tures, as well as the access roads to better manage the coppicing, the access and thereby the fire prevention.

Taking better account of our biodiversity in the face of the unavoidable climate change needs demonstration plots in order to show that our forest is adaptable, when well managed, to all these issues. It even produces an income on a 30 to 100 year scale from this type of forestry.

Briefly, we have been working on this forestry plan with a large commission already for three years and we will show you the end result in a meeting with the owners and friends of our forest. Many thanks to the various participants for their commitment to an open, productive and welcoming forest.

5. And finally **hope** and willingness of the parish council to meet you again and get together after these months of keeping a distance.

This crisis will be a salutary lesson and will have allowed us to become aware of how important these collective exchanges are in respect of more mutual aid and fraternity.

To a better 2022

Bernard VAURIAC ■

ÉTAT CIVIL

ILS SE SONT DIT OUI :

- **Pierre FRANCOMME et Catherine BÉNARD**
le 15 avril 2021
- **Olivier MENIER et Marie VALLADE** le 19 juin 2021
- **Gérard LOPEZ et Véronique LIHARD**
le 26 juin 2021
- **Fabrice FRUGIER et Aurore MAYNO**
le 14 août 2021
- **Thierry BIONAZ et Joanne LORD**
le 10 novembre 2021

NOS ANCIENS S'EN SONT ALLÉS :

- **Jean-Luc DESAGE** le 6 février 2021
- **Maurice André ROCHE** le 12 février 2021
- **Camille ROCHE** le 1er juin 2021
- **Yvette FARGEOT** le 5 septembre 2021
- **Paulette DESSOUBZDANES-DUMONT**
le 26 octobre 2021
- **Marie-Joëlle WISLEZ** le 6 décembre 2021

LA MAISON « BESSON » DE NOUVEAU ANIMÉE

Après un début de chantier compliqué par l'arrivée de la Covid, les travaux ont pu reprendre normalement dès la fin du premier confinement 2020. Ainsi les trois logements confortables ont pu être livrés achevés à fin février et sont tous occupés.

Il reste à terminer dans les règles de l'art l'enseigne qui sera refaite à l'identique et, à l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2022, la plaque murale rappelant les faits de résistance du groupe Bukmaster, enlevée pendant les travaux, sera réinstallée. Cette cérémonie sera aussi l'occasion d'honorer la mémoire de Charlotte Serre, résistante, déportée à Razvenbruk.

Pour rappel un musée Charlotte Serre est en visite libre au premier étage de la mairie.

ACQUISITION DE LA MAISON BOIN

2021 a vu l'aboutissement officiel de l'acquisition de la maison. Cet achat s'inscrit dans un projet d'accueil pour personnes âgées. Lorsque la dépendance ne permet plus de rester à son domicile, ou parce que l'isolement est insupportable, ces maisons d'accueil à effectif réduit viennent compléter avantageusement l'accueil en EHPAD.

Les travaux importants et répondant aux critères d'accueil exigés débiteront courant 2022. La maîtrise d'œuvre a été confiée à un cabinet d'architecte de Mareuil-sur-Belle.

UN CHEMINEMENT PIÉTON POUR ACCÉDER AU CIMETIÈRE

Afin de sécuriser la montée « piétonne » en prolongement de l'aménagement du bourg, le Conseil municipal avait validé la création d'un cheminement piéton sur la droite de la route de l'Institut Paul Wilhelm pour accéder au cimetière ou pour une simple balade. L'entreprise Desveaux a été chargée de l'exécution des travaux. Des bancs pour faire une pause seront installés au long de cet aménagement. ■

VIVE LE TEMPS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Après une pandémie qui a laissé des traces, qui a demandé des efforts, de l'engagement, de l'adaptation de la part de la Communauté Educative, il est important de remercier tous ceux qui ont permis malgré tout que cette année qui s'achève soit une année presque normale...

La plupart des projets ont été menés à leur terme, comme celui « un peu plus près des étoiles » en partenariat avec le PNR.

Malheureusement, des animations ont dû être annulées, comme ces petites fêtes qui réunissent tous les enfants du RPI, ainsi que leurs familles : le marché et le goûter de Noël, le Carnaval dans notre village, mais aussi la représentation théâtrale avec L'Amicale Laïque, et la kermesse de fin d'année... Une nouvelle année scolaire a débuté au mois de septembre, avec des projets autour de la thématique du TEMPS...

Alors, surtout en maternelle, arrêtons de vivre dans l'urgence, prenons le temps de ralentir, de nous poser, de regarder autour de nous, de comprendre le monde qui nous entoure...

Prenons le temps d'observer les saisons, de voir grandir les plantes dans notre potager, d'écouter des histoires et de la musique, prenons le temps d'aller au cinéma, prenons le temps de jouer, de rire...

Tout simplement, faisons une pause, et profitons de tous ces bonheurs simples qui nous font grandir !

Que cette nouvelle année soit belle pour tous, et comme pour nos petits, prenez le temps de faire tout ce que vous aimez !

*Les maîtresses Véronique
et Vanessa* ■



Félicitations à nos jeunes habitants à qui nous adressons nos encouragements : Mademoiselle Noémie VALBOUSQUET, reçue au Baccalauréat avec mention Très Bien, Mademoiselle Laura PREBOT, reçue en Licence avec mention également, ainsi qu'à Kilyan Mercier, jeune aventurier qui dans le cadre de sa scolarité a choisi de partir à la découverte du monde en Islande. ■

KILYAN MERCIER, ST GEORGIEN EN « TERRE INCONNUE »

Dans le cadre de sa scolarité, et grâce à son bon niveau d'études, Kilyan a pu postuler auprès de l'organisation AFS pour partir à la découverte du pays de son choix. L'AFS organise et propose en collaboration avec l'Education Nationale des programmes d'échanges internationaux à caractère éducatifs et interculturels ; Kilyan a donc été sélectionné pour partir à l'aventure en Islande.

Voici le premier message reçu de Kilyan, adressé dès son arrivée dans son pays d'accueil.

Régulièrement nous recevons des nouvelles de Kilyan qui nous parle de sa fabuleuse aventure, des progrès qu'il accomplit dans la maîtrise de la langue, de ces paysages froids mais aussi extraordinaires.



C'est avec plaisir Kilyan, qu'à ton retour, nous partagerons tes souvenirs. Mieux que Pierre Loti, à travers ton récit et ton expérience vivante, nous nous rapprocherons de ce pays lointain et qui sait tu donneras peut-être à d'autres étudiants l'envie de partir à la découverte.

« Je suis en Islande depuis le 20 août et je vais y rester 10 mois. Environ 25 jeunes du monde entier ont tenté la même expérience que moi. Mais pourquoi suis-je parti aussi loin sur cette île gelée perdue dans les mers du nord ? L'envie de voir de nouveaux paysages ? Un nouveau

départ ? Un ras le bol du quotidien ? C'est un peu tout ça, mais surtout l'envie de rencontrer de nouvelles personnes.

C'est en découvrant l'association AFS que je me suis engagé dans ce projet fou. Elle permet à des jeunes âgés de 15 à 18 ans d'être accueillis par des familles du monde entier, et de se plonger dans une immersion linguistique et culturelle complète. Et puis, à l'image des jumelages de villes, ces échanges permettent de favoriser des rapprochements entre plusieurs cultures. Il me tient très à cœur de donner une belle image de mon pays, ma région, mon village.

Loin d'être du tourisme, nous sommes acteur d'une société qui n'est pas la nôtre. Je suis le cursus scolaire des Islandais, participe à la vie familiale... Et puis on se fait des amis, l'Islande s'empare de nous-même, un petit morceau de ce pays restera à jamais en moi.

Au début ce n'est pas facile car on ne comprend rien, mais petit à petit on s'habitue. J'apprends à parler anglais et islandais, tout le monde est parfaitement bilingue par nécessité, car peu de choses sont traduites en islandais, une langue qui compte que 370 milles locuteurs (alors qu'on estime à 540 mille le nombre de locuteurs occitans). L'école c'est parfois très ennuyant car on ne comprend rien, mais les sourires, les rires de mes camarades de classe, c'est que du bonheur ! J'essaie régulièrement de parler avec mes quelques mots, et chaque discussion est un pas formidable vers l'inconnu. Parfois on se sent bête. Dans un pays qui n'est pas le nôtre on est un étranger, qui ne comprend pas toujours le sens de ce qui l'entoure.

J'ai été accueilli à Reykjavík, l'une des villes les plus vertes du monde, avec son grand lac aux canards, et ses multiples petites maisons colorées on a du mal à se croire dans une capitale. Presque tous les week-ends avec ma mère d'accueil, Rut, et ses deux petites filles on part en escapade à la campagne. A chaque fois que nous quittons la ville, c'est toujours très dépaysant, devant mes yeux s'étend un immense désert volcanique. Ici l'homme n'affecte que très peu l'environnement, il n'y a rien, pas une maison, pas un poteau électrique, seulement la solitude à travers la sombre immensité. Autour de nous pas un arbre, seulement des champs de laves recouverts de mousses, au loin les montagnes, et quelques-fois des petits nuages de fumée signe d'activité thermique. Dans ces moments je repense avec nostalgie aux forêts de mon village.

L'Islande est un pays mystique baigné de magie, et ses paysages sont extraordinaires. Les rencontres que je fais au fil des jours sont merveilleuses. Mais je ne cesse de repenser avec nostalgie à la France : ma famille, mes amis, la gastronomie, ma Dordogne... Mais c'est une expérience unique que je vis, que très peu de jeunes peuvent vivre, alors je remercie chaleureusement la mairie qui m'a aidé. Quand je rentrerais, la tête remplie de merveilles, mes poches pleines de photos, je pourrais vous raconter mon aventure ! » ■

Le SMD3 met en place progressivement sur le département de la Dordogne la redevance incitative

A l'échelle du département la redevance incitative sera mise en place progressivement dans le temps et dans l'espace.

Redevance incitative : fonctionnement

La redevance incitative est la contribution demandée à l'utilisateur pour utiliser le service public de traitement des déchets. Cette redevance vient remplacer l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), impôt local basé jusque-là sur la valeur locative du logement.

Elle sera plus juste que la taxe actuelle, la facturation ne tenant compte que de la production de déchets déposés.

Avec la redevance incitative :

- seules les ordures ménagères sont payantes (sacs noirs),
- tous les producteurs de déchets seront facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires),
- suppression de la TEOM.

Pourquoi mettre en place la redevance incitative ?

- pour répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte,
- pour réduire la quantité de déchets enfouis,
- pour encourager le tri,
- pour appliquer un système de facturation plus juste et équitable,
- pour maîtriser les coûts de gestion des déchets et la facture des usagers.

La Facturation : elle comprend

- **une part fixe** : qui correspond à un abonnement annuel au service, plus un forfait de base qui comprend le nombre de levées de bacs (ramassage en porte à porte) ou d'ouvertures des bornes de dépôts (apport volontaire). Ce forfait tient compte de la composition de la famille.
- **une part variable** appliquée pour l'enlèvement des déchets en cas de dépassement du forfait.

Deux options de mode de ramassage sont proposées :

- **apport volontaire** : il s'agit pour l'utilisateur de porter ses sacs noirs et sacs jaunes aux points de collecte installés sur des points tenant compte de la vie des usagers (carte de la proposition du SMCTOM d'implantations des bornes ci-contre). Chaque foyer sera doté d'une carte. En passant cette carte devant le lecteur positionné sur la borne déchets ultimes, le tambour s'ouvre et permet la dépose. Chaque ouverture est enregistrée et transmise sur la fiche usager.
- **ramassage en porte à porte** : chaque bac est équipé d'un badge, chaque levée est enregistrée et transmise sur la fiche usager.

Le Conseil Municipal votera, après étude, de la meilleure option possible pour la Commune.

Mise en place progressive :

Une année de transition : une facture pédagogique sera adressée à l'issue des premiers mois de fonctionnement du nouveau

système. Elle indiquera aux usagers le montant qu'ils auraient payé, ceci afin de leur permettre éventuellement d'adapter leurs comportements et maîtriser leur facture. Durant cette période la TEOM sera toujours en vigueur.

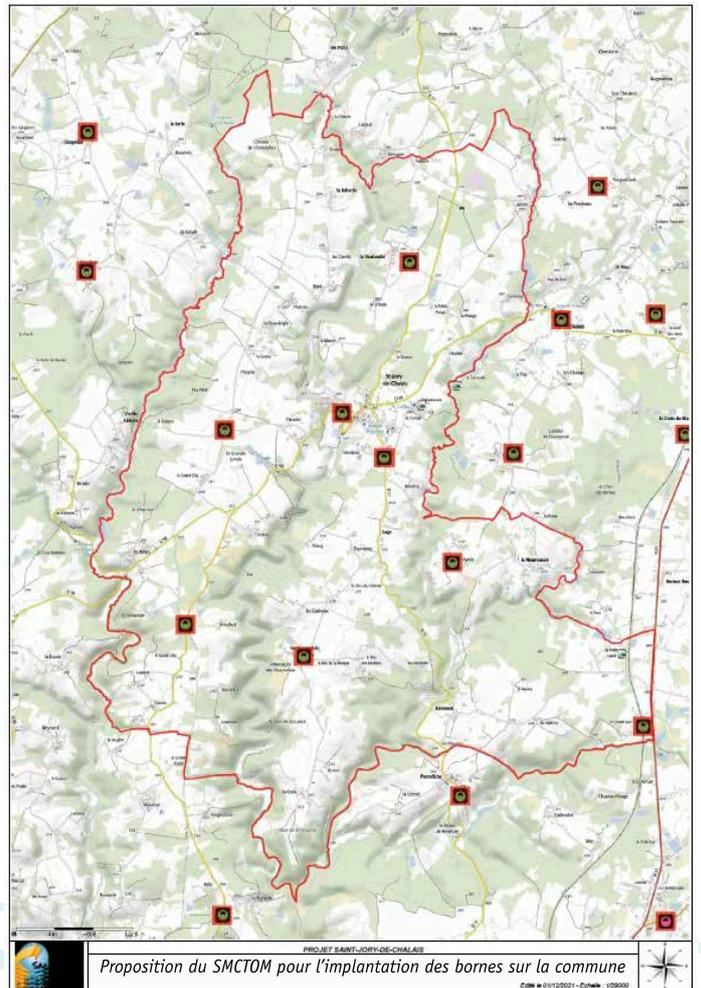
A l'issue de l'année pédagogique, l'utilisateur reçoit à son domicile une facturation correspondant à la part fixe (abonnement + forfait) et à la part variable éventuelle (dépôts au-delà du forfait). Le paiement se fait auprès du Trésor Public qui collecte les fonds pour le SMD3 ou la collectivité en charge de la collecte sur la commune. La TEOM est supprimée.

Les Déchèteries :

Les dépôts des particuliers en déchèteries sont compris dans l'abonnement et n'impliquent pas de surcoût.

La carte est indispensable pour accéder à la déchèterie de votre secteur. Toutes les déchèteries du département sont accessibles avec votre carte.

Vous trouverez sur le site du SMD3 différents guides pratiques : www.smd3.fr



STATIONNEMENTS ET VITESSE DANS LE VILLAGE

Les panneaux de stationnement ou limitation de vitesse disposés dans la rue de la Paix n'ont pas été installés au hasard.

Ils répondent à une nécessité de sécurité et de libre circulation, le trafic n'est pas dense mais les gabarits qui empruntent la rue doivent pouvoir passer sans problème et c'est encore plus nécessaire lors de la rentrée et de la sortie de l'école pour le transport scolaire qui est prioritaire.

Il en va de même pour le stationnement sur la place de l'église où il est impératif de respecter la signalisation en place. Il s'agit de la sécurité des enfants, les bus scolaires doivent pouvoir faire leurs manœuvres sans risque et les enfants doivent pouvoir accéder ou descendre du bus sans obstacle.

RAPPEL : LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Pour rappel nous avons le droit de brûler à l'air libre nos déchets verts à des dates précises : **du 1^{er} octobre au 28 février**. Il est impératif sous peine d'amende de respecter ces dates.

Le brûlage de ces déchets verts doit être déclaré en mairie de la commune au moins 2 jours avant le début du brûlage. La déclaration reste valable 15 jours. Un imprimé est à retirer à la mairie. ■

LES CONSIGNES DE TRI
Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

EMBALLAGES & PAPIERS
RUELLERIES ET FLACONS EN PLASTIQUE
PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIOQUES EN CARTON
EMBALLAGES EN METAL
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

VERRE

CARTONS

COMPOST

DÉCHÉTERIE ou ressourcerie
DÉCHÉTERIE ET RESSOURCERIE
Uniquement en déchèterie

VÊTEMENTS

UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?
Consultez le site : www.consignesdetri.fr
ou utilisez l'application gratuite « guide du tri » de CITEO

Contact SMD3 : 09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)
service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr

The end of 2021 is in sight but still not the end of the Covid pandemic. We are lucky where we live – here the numbers, even though at present on the rise, are lower than in many places. Being vaccinated, continuing to wear the mask in closed public places, keeping a safe distance from others in queues, etc., all helps, and I am sure you are part of the “bons élèves”.

The now mandatory carte de sejour has taken its place in our daily lives. For some of you trying to change your UK driving licences still causes you headaches due to the silence and long delays from “ants” in Nantes. I feel for you and all I can say is to reiterate to be patient.

We have just had the Armistice Day - 11th November – and thank you all, who came to pay your respects that morning, wearing your poppies. M. Vauriac singled out the “les Anglais” contingent and invites more to take part next year.

Next year on May 8 M. Vauriac invites all of us to be present, not only to mark the end of WW2 but also for the re-installation of the commemorative plate on the wall of the former “Hotel Besson”, now turned into three flats. It was here that Colonel Buckmaster started the French section of the SOE with the French resistance (he was awarded the Croix de Guerre). Also honoured will be Charlotte Serre, a native of St. Jory, resistance fighter, deported to Ravensbrück, she was awarded several national honours, and after the war achieved literary success as a poetess. There is a small museum dedicated to her on the 1st floor of the Mairie.

If there are any ex-military personnel amongst you, please contact me, M. Vauriac would like to send you a personalised invitation for this event. More details about this day will be made known nearer the time.

Due to the ongoing Covid situation, village activities and clubs have not yet returned to their normal level. There are now Line Dancing (Country) classes taking place weekly in the Salle des Fêtes, and newcomers are always welcome, whether you have experience or not. Keep an eye out also for notices in the village and on the door of the Salle des Fêtes for any clubs and events you may be interested in. Taking part in village activities is important for village life.

Like every year some reminders: dustbins are collected Wednesday morning, recycling every 2nd Thursday. Put your bins out the night before with the opening facing the road so that the automatic arm empties your bin totally. We are allowed to burn garden rubbish till February, the official request form to be deposited beforehand at the Mairie, can be found on www.dordogne.gouv.fr.

To keep St. Jory as a village in which it is good to live, please use the Epicerie, the baker, the Auberge St. Georges and (in the summer) the Campsite. They all need our custom.

I continue to be a link between you and the Mairie and French officialdom, so don't hesitate to get in touch if you need help or have questions. I will do my best to help.

I hope that 2022 will be a year with more freedom for us to roam, bring a proper summer and also better health, happier times and all that makes life worth living.

Ute Chell ■
ute.chell@gmail.com

Mise en place du nouvel adressage sur la commune

Une adresse « normée » c'est quoi ?

Il faut savoir que la dénomination des voies se compose obligatoirement d'un **type de voie**, et d'une **dénomination**. Le choix des dénominations est l'aboutissement d'un travail réalisé depuis plusieurs années par un groupe d'élus et d'opérationnels, validé par le conseil municipal.

La numérotation existante à l'intérieur du bourg est inchangée (système classique, pair et impair pour chaque voie).

La numérotation appliquée en dehors du bourg est « métrique » : l'adressage attribué représente la distance en mètres séparant le début de la voie et l'endroit de l'entrée de chaque propriété

L'adresse, une donnée d'information essentielle !



Le conseil municipal a entériné la mise en place du nouvel adressage sur la commune.

En quoi cela va consister ? Quels sont les impacts sur ma vie quotidienne ?

Qu'est-ce que l'adressage ?

L'adressage constitue un élément essentiel de l'aménagement du territoire communal et offre de multiples avantages aux communes et à leurs administrés. Les différents enjeux sont les suivants :

- Il garantit une rapidité d'intervention des services d'urgence et services de secours,
- Il contribue à l'efficacité de l'acheminement du courrier, des colis etc...,
- Il renforce l'optimisation des services à domicile (collecte des déchets, services à la personne, déploiements des réseaux d'eau, électricité, télécommunication, fibre etc...),
- Il représente un outil indispensable pour les services de l'administration et garantit un meilleur repérage sur les GPS ou Smartphone

Quand et comment serai-je averti de ma nouvelle adresse ?

La mise en place s'effectuera progressivement par secteur. La mairie vous enverra un courrier d'information ainsi qu'un certificat d'adressage qui vous servira de justificatif auprès des différents organismes pour la mise à jour de votre adresse.

La plaque de numéro vous sera offerte par la mairie et sera posée par nos agents communaux lors de la mise en place des panneaux de voie.

Mais alors, mon ancienne adresse ?

Elle disparaît au profit de cette nouvelle adresse administrative qui sera la seule retenue au niveau de vos démarches.

Pour information, les lieux-dits physiquement sont conservés. Le conseil municipal a acté de les utiliser si vous souhaitez l'inscrire en sus de votre nouvelle adresse :

M. ou MME X
 125 route de
 Lieu-dit
 24800 SAINT JORY DE CHALAIS

Quelques chiffres clés concernant la commune de Saint Jory De Chalais :

20 voies actuellement répertoriées à l'intérieur du bourg , 2 nouvelles voies créées pour les besoins de l'adressage. 121 adresses qualifiées pour cet ensemble (système classique, numérotation paire/impair)

A l'extérieur du bourg, création de 65 nouvelles voies regroupant tous les hameaux et de 281 adresses . Une voie en commun avec la commune de Saint Paul La Roche, une autre avec Chalais (système métrique)

Nouvel adressage nouveaux panneaux

A cette occasion, la commune va renouveler les panneaux existants et se doter de nouveaux panneaux aux couleurs beige et marron sur lesquels figurent le nom de la commune. Les plaques de numéros seront identiques)



Dénomination des nouvelles voies :

Secteur	Dénomination des voies
Sauvajoux	Impasse des Cerisiers
Montlery	Impasse de la Garenne
L'Age	Route de la Chapelle - Impasse de l'Atelier
La Pouyade	Route de la Lande – Allée des Prés – Allée du Tilleul
La Mauroussie	Route de la Lande – Impasse de la Forêt – Route des Cyprès – Route des Gîtes – Allée du Ruisseau
La Petite Lande	Route de la Lande – Route de Limoges – Route des Vignes – Allée des Hêtres
Le Grand Gué	Impasse de la Voie Ferrée
Javanaud	Route des Vignes – Allée des Moutons – Impasse de la Grande Maison
La Croix	Route de la Plaine – Allée de la Perdrix – Impasse des Abeilles
Dintras	Impasse des Champs
Les Verderies le Bos des Rochers le Bos de la Maison	Route du Plateau
Les Pouyouleix	Impasse de l'Arborétum
Les Gadeaux	Route de la Traverse – Allée des Faisans
Le Clos des Enfants	Route de la Plaine
Puyrajoux	Route de la Plaine – Impasse des Tournesols
L'Etang	Impasse des Tournesols
Vauriac	Route des Carrières – Route des Paquerettes
Bourdellas	Impasse des Iris – Impasse des Narcisses
Beaudouit et Le Grand Clos	Route des Carrières
La Trimoulade	Allée des Hironnelles
Les Riffes	Route du Gros Chêne – Route des Ruches – Route de la Stèle – Impasse des Vieilles Pierres
La Grande Lande	Route des Ruches
Le Buisson	Route des Buissons
Paradol	Route des Buissons – Route des Chevaux – Chemin Blanc
La Rhue	Route de la Queue d'Ane – Allée des Pinsons -Allée des Mésanges – Allée des Merles
Puypelat	Impasse des Bois
L'Angelie	Route des Ruches
Le Moulin	Route de la Filature – Impasse de la Mare
La Grenie	Impasse du Charpentier
La Beaudrigie	Impasse des Fleurs
L'Autarias	Impasse des Sapins
Bord et Les Genêts	Route de la Boucle – Allée du Lavoir
La Jubertie	Impasse de la Manche
Etampas	Impasse des Grillons – Impasse des Dahlias – Route du Rouet
La Maurie	Route du Pont des Scouts
La Roulandie	Route des Jardins
Le Grenier	Route de Pierre Levée
La Pouge	Route des Acacias - Impasse du Nord
L'Auzelie	Route du Touroulet
Terrasson	Impasse du Silo
La Jalinie	Route des Etangs – Impasse du Combattant – Chemin du Lac
Vialezin	Route du Chataignier
Bourg de Saint Jory de Chalais	Route des Apprentis - Impasse des Maraichers

Une nouvelle année se termine et notre association, malgré un contexte un peu morose, continue de porter haut les couleurs de notre village.

Tout d'abord à travers nos activités historiques d'organisation de concours équestres :

Grâce aux capacités d'adaptation et aux efforts de toute l'équipe de bénévoles, dans des conditions parfois difficiles, dues aux diverses restrictions, nous avons réussi à maintenir la plupart de nos manifestations. Ainsi nous avons pu accueillir au cours de nos quatre concours plus de trois cents cavaliers. Les règles sanitaires et ensuite l'obligation du passe sanitaire, n'ont pas favorisé la fréquentation des accompagnateurs et du public, d'habitude très nombreux les jours de concours. Mais il était capital de ne pas prendre de risque et nous sommes heureux de ne pas avoir à déplorer de contamination lors de nos rassemblements, et c'est sûrement cela l'essentiel.

Parallèlement nous avons accueilli (peut-être encore plus que les années précédentes) de nombreux clubs et groupes de cavaliers venus s'exercer sur nos installations équestres. Cette fréquentation complémentaire, sur des séjours allant d'une journée à une semaine, répond tout à fait à notre volonté de faire vivre le stade équestre tout au long de l'année. Saint Jory de Chalais est devenu progressivement un peu « la cité du cheval ». Pas que du « cheval de concours » d'ailleurs, mais aussi du « cheval de travail ». Car après avoir participé activement à la fête de la ferme à Chalais puis à la fête du cheval à Miallet notre jument « Vanille » et notre âne Rony maintenant aguerris aux travaux agricoles se préparent activement (avec une petite équipe de passionnés) à venir vous faire découvrir les joies de l'attelage en calèche. On l'espère lors des prochains moments de festivités dans nos villages.

Mais CNPV, c'est aussi une petite entreprise :

L'Atelier Chantier d'Insertion (L'ACI Le pied à l'étrier) reçoit aujourd'hui une vingtaine de salariés en insertion, encadrés par 5 permanents. De nombreux travaux sont réalisés pour le compte de diverses collectivités ou associations environnantes. Cela peut être l'entretien des cimetières comme la mise en place de l'adressage ou le balisage de chemin de randonnées, c'est parfois la réfection de petits patrimoines et puis bien sûr ce soutien essentiel à nos équipes de bénévoles pour nos concours.

Depuis le début de l'année nous avons ouvert une nouvelle activité : le pôle maraîchage. Vous avez sans doute pu goûter nos excellents légumes « bio » qui y sont produits. Si ce n'est pas encore fait vous pouvez vous rattraper en allant à notre rencontre sur les marchés de Miallet ou de La Coquille. On espère bientôt tenir un stand à St Jory! Vous pouvez aussi nous commander directement des légumes au 0553620110, nous avons un service de livraison gratuit.

CNPV c'est encore l'activité de mobilisation /formation « En Selle » :

Depuis maintenant deux ans, dans le cadre d'une expérimentation conduite par le Conseil Départemental, nous accueillons des personnes qui ont besoin d'un soutien social particulier. Cela autour de nos joyeux compagnons : Vanille (notre imposante jument de trait), Rony (notre vaillant petit âne) et Pruneau (le beau cheval de concours en retraite). Avec de nombreux professionnels locaux du monde équestre, nous mettons en place des « ateliers » qui permettent à chaque participant de découvrir, un peu plus, le monde du cheval avec pour les plus motivés la possibilité de s'initier à la traction animale. C'est souvent très riche de découverte sur l'animal, sur soi et ce peut-être, parfois le début d'une passion, comme nous en avons tous au sein de notre association, pour ces animaux qui nous apprennent bien des choses et qui sont prêts à nous rendre de si nombreux services.

A CNPV, l'enthousiasme nous amène sur bien des chemins, à bien des rencontres, à bien des découvertes. Nous retiendrons de cette année... certes pas comme les autres, le partage de bons moments et l'envie de continuer à donner le meilleur pour notre commune, pour ses habitants, son conseil municipal et son maire qui nous le rendent si bien !

C'est maintenant l'heure de vous souhaiter, à vous, vos proches, vos familles, une très bonne année 2022 et de vous proposer nos principaux rendez-vous : **20 mars, 29 mai, 19 juin, 18 septembre, 9 octobre et 6 novembre 2022.**

En attendant, si cela vous tente, venez nous rejoindre, venez participer à notre prochaine assemblée générale (en début d'année). Vous serez chaleureusement accueilli !

Alain Massy (président) ■
Michel Guine (vice-président)



E-mail : cheval.nature.perigord.vert@gmail.com
Site internet : <https://www.cnpv-lepiedaletrier.fr>

 [chevalnature.perigordvert](https://www.facebook.com/chevalnature.perigordvert)

Malgré les impondérables dus à la situation sanitaire l'Association et ses bénévoles actifs a réussi à maintenir une activité morale et logistique. Ainsi elle a pu maintenir son affiliation à La Ligue de l'enseignement et à l'Ufolep et tenir son assemblée générale en janvier 2020 pour élire, comme chaque année son bureau.

En ce qui concerne l'organisation d'évènements, après un exercice 2019/2020 où il avait été possible de « sauver » deux évènements, le vide armoire organisé par les parents d'élèves et le marché de Noël mis en place par Brigitte, le millésime suivant a quasi été réduit à une « année blanche » tant côté pétanque, que théâtre ou autres festivités.

Après beaucoup de questionnements, d'incertitudes il a finalement été possible la tenue de la Fête de la Ferme en collaboration avec nos amis de Chalais. Malgré les exigences règlementaires imposées par la crise sanitaire la fête a pu se dérouler sur le site de Mavaleix comme prévu pour cette année 2021. Moins ambitieuse que les précédentes, cette manifestation a cependant permis de « remotiver » les troupes que le confinement avait éloignées, et aussi de recréer du lien social bien distendu.

Malgré la pause dans la tenue des évènements et donc dans le retour de finances, l'Amicale Laïque a pu et a tenu à soutenir nos écoles en finançant le cadeau de Noël des petits de la maternelle, l'enregistrement du spectacle de danse dans le programme de l'année scolaire et une participation au voyage de fin d'année.

Cette pause nous a aussi permis de rénover et mettre aux normes notre Barnum. Entamée depuis 2019 avec l'achat de matériel, notamment de bâches normées, et autre matériel exigé pour la sécurité, la mise aux normes s'est poursuivie cette année avec le passage d'un bureau de contrôle en charge de la vérification finale. La commission départementale de la sécurité a validé le 15 septembre dernier l'homologation de notre barnum pour lequel une assurance a été souscrite auprès de l'APAC.

Les bénévoles restent motivés et présents pour continuer à porter cette association et à organiser des moments festifs, culturels, sportifs, lieux d'échanges et de liens sociaux.

Projets 2022, si la pandémie le permet :

- Fête du 1^{er} mai
- Fête de la Ferme en juillet, qui se tiendra cette année à Saint Jory de Chalais.

L'amicale Laïque, association doyenne de notre commune, accueille toutes celles et ceux qui souhaitent partager et participer de la vie citoyenne de notre commune et au-delà.

Encore merci à toutes celles et ceux qui adhèrent en soutien à l'Association et merci à nos bénévoles et à tous ceux qui ponctuellement apporte le coup de main qui facilite la vie.

Tous les membres de l'Amicale Laïque vous souhaitent une bonne année 2022 et espèrent vous retrouver très nombreux lors de nos prochaines festivités. ■



Le premier confinement lié à la COVID 19 et instauré en mars 2020 a brutalement interrompu l'exercice 2019/2020. A son terme et après un été relativement calme, nous espérions être en mesure de reprendre les activités du club.

Mais la crise sanitaire s'est traduite par un deuxième confinement qui a brisé nos espoirs. Plus d'évènements festifs (repas, galettes, crêpes, parties de belote, ping pong, etc.) bref, plus aucune rencontre pour la sécurité de tous.



Enfin, 2020 s'achevait et nous avions à nouveau une petite lueur pour faire de nouvelles réunions. Mais le virus n'a pas eu de répit et dans un contexte inédit, un troisième confinement a été imposé. La campagne de vaccination nous a fait revenir progressivement à la normale. Alors, nous pouvons penser que le pire de cette crise est derrière nous et que d'ici quelques mois, nous pourrons nous retrouver confiants et sereins, en sécurité autour d'un jeu de cartes, devant une bonne collation ou une assiette gourmande et appétissante.

A ce jour, les gestes barrière sont toujours de mise. Respectez les et faites les respecter autour de vous.

Cette pandémie a vraiment bouleversé nos vies et nous a rendus un peu plus vulnérables. Nous avons bien sûr une affectueuse pensée pour celles et ceux qui ont été touchés par ce terrible virus. Dans ce contexte particulier, il était important de ne pas rompre le contact. A part quelques visites, le téléphone a permis de conserver les liens. Ce n'est qu'un petit geste mais une attention, un réconfort dans cette période inédite. Pensez-y pour vos amis, vos voisins et votre famille bien sûr.

A toutes et à tous, je présente mes vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte la santé et le bonheur et facilite nos retrouvailles. Dans cette attente, prenez bien soin de vous.

La Présidente, A Bellanger ■

Contact : 05.53.52.02.39 ou 05.53.52.29.70

2022 : SAISON PHARE POUR LA SECTION PÉTANQUE

La crise sanitaire liée au COVID-19 ayant perduré durant l'année 2021, l'activité sportive a été fortement perturbée, et le club s'est inscrit avec une seule équipe à l'unique épreuve de qualification pour le national UFOLEP au mois de mai 2021. Les entraînements hebdomadaires ont repris début octobre sous la conduite de Franck BUISSON jusqu'à la trêve hivernale. Nous nous tournons donc vers la future saison pour relancer notre activité ainsi que les projets initialisés précédemment :



- Dans le cadre de la compétition sportive, nous organiserons un tournoi le dimanche 03 avril 2022 ouvert aux licenciés UFOLEP. Nous reprendrons les entraînements à partir de début mars toujours sous la conduite de Franck BUISSON. Le club a d'ailleurs souligné lors de son assemblée générale la qualité et l'organisation de ces entraînements qui ont permis de faire progresser les participants. Nous organiserons de même un tournoi ouvert à tous durant les congés d'été 2022.
- Le projet pédagogique en partenariat avec les écoles pour les plus jeunes est relancé, ce projet étant un objectif principal du club.
- Dès le printemps 2022, nous organiserons des mercredi après-midi de sport détente ouverts à tous pour la pratique de la pétanque, encadrés par les joueurs du club.

Si vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas à vous adresser au Président du club Eric LEGAL ou à Franck BUISSON. ■

DE LA COUNTRY À SAINT JORY !

En septembre, nous avons créé une association, JUST-4FUN, qui vous propose des danses dans les styles country, line dance, catalan...

Notre club compte à ce jour 23 adhérents.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Saint-Jory-de-Chalais les mardis et jeudis de :

- 19 h 30 à 20 h 30 pour les débutants
- 20 h 30 à 21 h 30 pour les novices
- 21 h 30 à 22 h 30 pour les intermédiaires



L'ambiance est chaleureuse et les membres très motivés. Chacun y vient pour des raisons différentes : se détendre, se changer les idées, passer un agréable moment, et pour d'autres dans le but d'apprendre ou de se perfectionner pour aller danser dans les bals ou les festivals country. Pour ceux et celles qui souhaiteraient venir nous rejoindre en cours d'année, je vous propose un cours ultra-débutants de « rattrapage » de 19h00 à 19h30 les mardis et jeudis. L'adhésion est de 75 € l'année et vous pouvez assister à tous les cours, nous vous accueillons tous avec plaisir.

Les membres fondateurs : **Valérie (animatrice et secrétaire) et Thomas (Président)** ■

A C C A DE ST JORY DE CHALAIS : LE « COUP DE GUEULE » DU GARDE CHASSE

Dans quelle société vit-on en ce moment dans cette commune d'environ 600 habitants, à cause de quelques « allumés » et je pèse mes mots ; que cherchent ces gens-là en détruisant et en dégradant les panneaux « parking chasse » qui ne sont pas installés par hasard mais bien pour assurer la sécurité.

Il me semble que la Fédération Nationale de la Chasse, les Fédérations départementales et tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent à la chasse, à la protection de l'environnement, à la biodiversité et notamment l'OFB, devraient mettre en priorité dans leurs discours l'accent sur la sécurité.

Alors si ces personnes ont un hobby différent des autres c'est leur choix mais cela ne justifie pas la dégradation des biens appartenant à une Association quelle qu'elle soit. Ce mobilier représente un coût d'une manière ou d'une autre.

Il me semble que l'on vit en république — enfin je l'espère — nous sommes dans un Pays de Droits et surtout de Devoirs, ces personnes feraient mieux de se rapprocher des agents techniques de la mairie ou de la commune pour débroussailler quelques chemins de randonnée. Cela me semblerait à mon avis, c'est mon choix et j'assume, plus agréable et certainement plus utile pour ce petit village.

On appelle cela du civisme chez moi d'essayer de vivre en bonne intelligence, ce qui devient rare par les temps qui courent !

Même si cela déplaît à certains indécrottables, irresponsables, j'appelle cela de la bêtise humaine pour rester poli !

Quant à certains chasseurs, notamment de gros gibier, sans les nommer, ils feraient bien mieux de modérer un peu leurs comportements car cela n'est plus de la chasse mais des « safaris » et je n'ose pas employer de mots plus crus, restons polis et en droit de réserve. Ce n'est pas ainsi que l'on peut créer de bonnes relations de voisinage entre gens responsables.

Jean Paul ROUZIER, le 29 août 2021 ■

Le jumelage avec la cité allemande de Romrod, située dans le land de Hesse, à 150 km de Francfort, a vu le jour en 1986 et a été officialisé en 1990 à l'initiative des citoyens de La Coquille. Au tout début, le maire d'alors, Henri FRUGIER, accompagné du Dr LALEU ont reçu Rudi MAREK, maire de Romrod et Gustav GUNZEL, professeur, qui maîtrisait si bien la langue française.

Au fil des années, les communes de l'ancienne CDC (Jumilhac, Miallet, Chalais, Firbeix, St Pierre de Frugie, St Priest les Fougères, St Paul la Roche, St Jory de Chalais) ont adhéré à cette association.

Des échanges multiples et alternés, confortés par l'implication du collège de La Coquille (qui disposait alors d'une classe d'allemand) ont eu lieu pendant de nombreuses années et se perpétuent encore aujourd'hui.

En juillet 2010, les 20 ans d'amitié ont été célébrés à La Coquille. A cette occasion, une plaque commémorative a été apposée sur le fronton de chaque mairie du canton de Jumilhac.

En juillet 2015, pour fêter le 25ème anniversaire du jumelage, une délégation de 35 périgourdiens s'est rendue à Romrod. Un vibrant hommage a été rendu à cette occasion par B RICHTBERG, maire de Romrod aux 2 maires honoraires : Rudi MAREK et Claude BOYER.



Ces rencontres multiples à La Coquille ou à Romrod ont marqué les esprits et les cœurs. Ces échanges empreints d'une amitié fidèle, ces voyages intéressants sur le plan historique, culturel et humain ont renforcé les liens entre les 2 pays.

Aujourd'hui cette amitié franco-allemande est d'autant plus nécessaire qu'elle a permis de restaurer un espace de paix et de progrès !

Nombreux sont ceux qui ont fait vivre et perdurer ce jumelage dont Alain CASTAGNIE, Président actuel de l'association, entouré d'une équipe de bénévoles, d'élus, d'associations ...

La prochaine Assemblée Générale qui verra la composition d'un nouveau bureau, aura lieu en janvier 2022. ■



Au nom de « **L' Association pour le Don de Sang Bénévole en Pays de JUMILHAC** », je souhaite tous mes vœux pour 2022 à tous les habitants de la communauté de communes. Nous espérons que la santé sera au rendez-vous pour le plus grand nombre. Malheureusement, nous savons tous qu'il y aura toujours de nombreuses personnes qui auront besoin de sang que ce soit suite à une maladie ou à un accident.

Les donateurs ont toujours répondu présents pour permettre à l'EFS de satisfaire aux besoins en produits sanguins des hôpitaux, malgré la crise sanitaire que nous traversons.

En 2021, 236 dons ont été effectués lors des collectes à La Coquille, avec la venue de 11 nouveaux donateurs. Il est important que la relève se fasse afin de remplacer les personnes qui ont atteint l'âge limite de 70 ans.

Le don de sang : un cadeau précieux qui rend heureux

En offrant 45 mn de leur temps, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement, les donateurs de sang font un geste essentiel et généreux, un cadeau qui sauve des vies.

En ce début d'année, prenons de bonnes résolutions. Pourquoi ne pas offrir un peu de son sang pour sauver des vies, ce cadeau est gratuit. Le sang est un liquide précieux qui permet la VIE.

L'EFS rappelle que 10000 dons sont nécessaires chaque jour. Si le sang offert se reconstitue rapidement chez le donneur, les globules rouges ne se conservent que 42 jours une fois prélevés et les plaquettes seulement 120 heures. Pour plus d'informations : dondusang.net

Prendre rendez-vous sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>
ou 05 53 45 52 40

Conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don
- Tous les groupes sanguins sont recherchés

Prochaines collectes 2022

- Lundi 17 janvier 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
- Lundi 4 avril 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
- Lundi 8 août 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
- Lundi 7 novembre 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Contact : 06 14 67 15 29 (Mme Boyer) ■

LES BOUCLES DU TERRITOIRE

Pour une meilleure lecture, les chemins de randonnées déjà existants ont été, en collaboration avec le PNR, cartographiés et regroupés sur un seul dépliant.

Présentées ainsi, sous forme de boucles, ces balades permettent aux randonneurs de se localiser par rapport au village puisqu'elles peuvent toutes se faire au départ du bourg.

Parce qu'au travers de la balade, nos paysages, notre nature et notre patrimoine se racontent et se dévoilent, ces boucles portent des noms qui annoncent la découverte : le sentier des Demoiselles, celui des Forêts Mêlées, de la Pierre Levée, des Deux Rivières ou encore celui des Bouviers.

Pour identifier le thème de chacune des boucles, un graphisme stylé illustre le circuit que l'on emprunte.

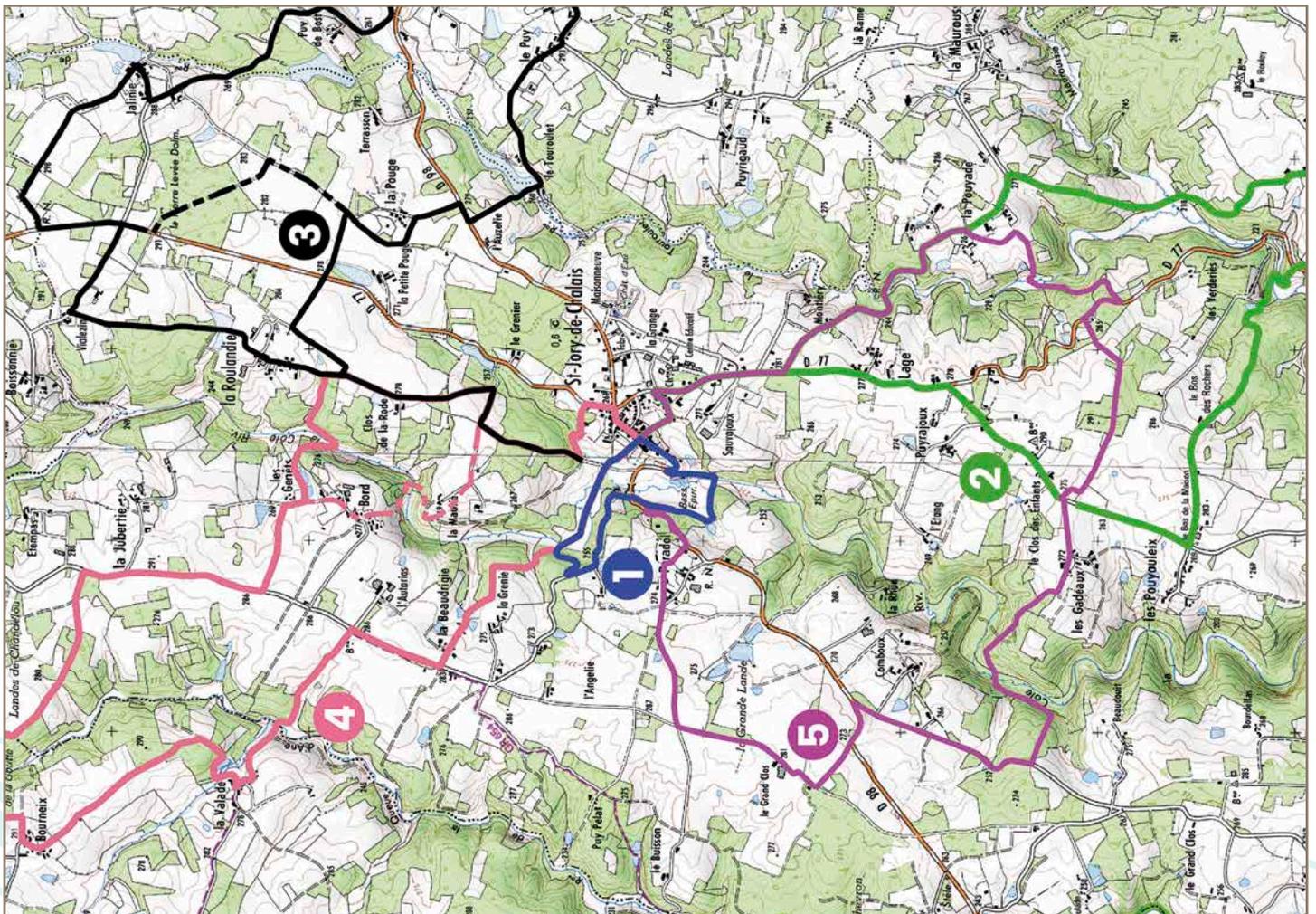
Grâce au programme Biohéritage soutenu par l'Europe et dont le PNR est partenaire, une animation pérenne sous forme de jeu et de panneaux viendra compléter la découverte sur la boucle du sentier des Bouviers, l'objectif

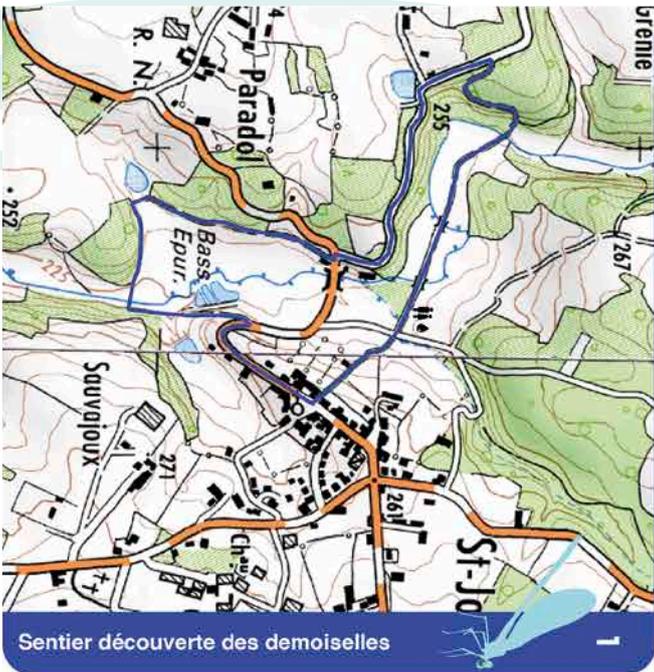
étant la mise en valeur de l'espace rural, de l'élevage et des pâturages.

Cette expérience sera l'occasion de créer des liens entre touristes et éleveurs et pourra permettre la connaissance des races autochtones.

Chaque boucle nous dévoile sa nature sauvage, son paysage modelé par le temps et entretenu par nos agriculteurs, nature changeante qui se colore au grès des saisons et des travaux des champs.

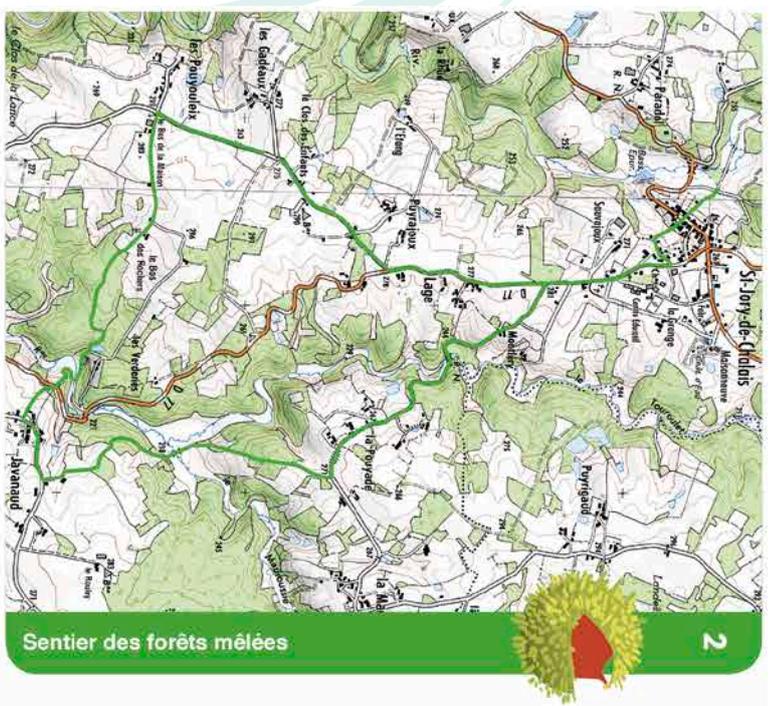
C'est aussi notre histoire au travers du patrimoine, de l'habitat, de la toponymie que ces boucles valorisent et que chaque randonneur apprécie tant dans sa quête de reconnexion à la nature que de découverte. Animer ces sentiers, c'est apporter aux promeneurs une meilleure compréhension du monde rural avec ses atouts et ses contraintes, c'est aussi mesurer le rôle majeur économique et social de nos espaces ruraux cultivés ou sauvages, et c'est aussi l'occasion d'échanges riches et curieux avec nos habitants.





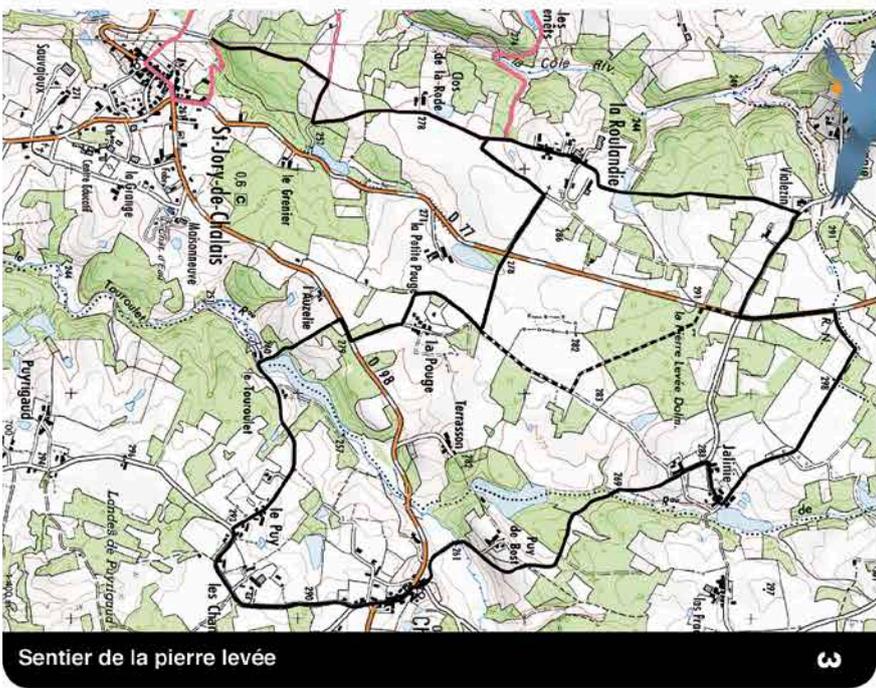
Sentier découverte des demoiselles

1



Sentier des forêts mêlées

2

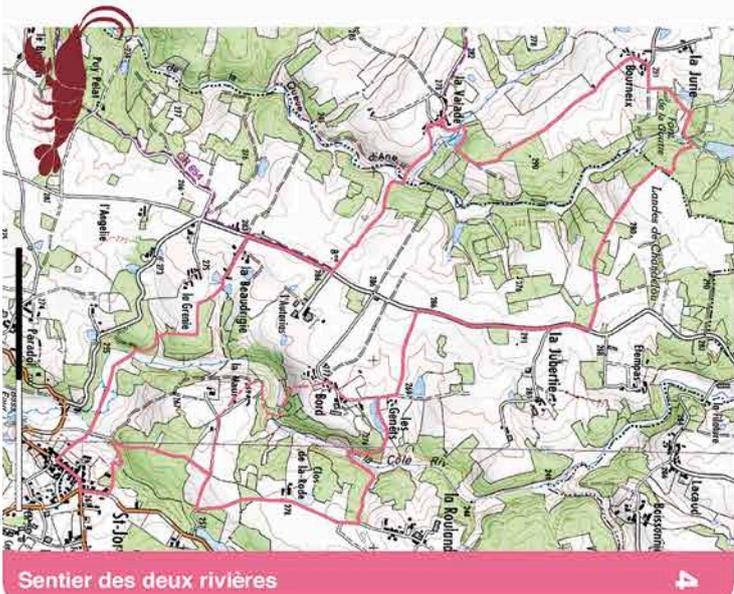


Sentier de la pierre levée

3

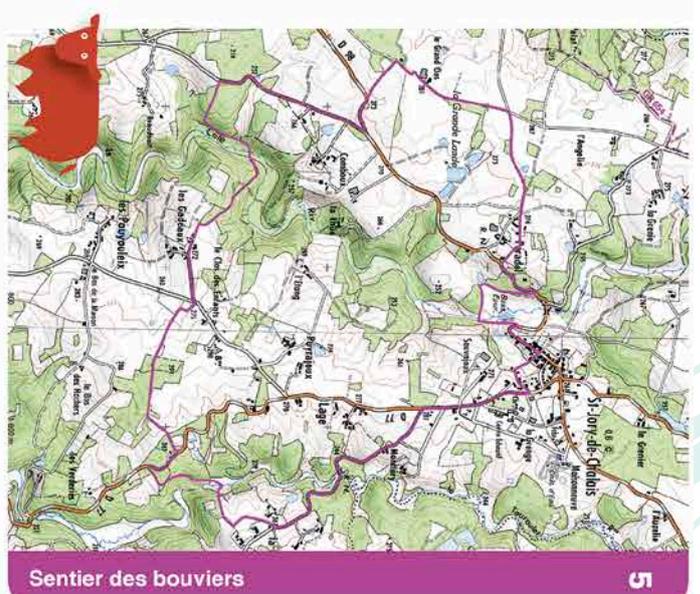
Sentier	Distance
Sentier découverte des demoiselles	2,9 km
Sentier des forêts mêlées	9,6 km
Sentier de la pierre levée	11,5 km
Sentier des deux rivières	11,6 km
Sentier des bouviers	11,8 km

— sentier
 - - - - variante de sentier



Sentier des deux rivières

4



Sentier des bouviers

5

L'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET ENVIRONNEMENTAL SUR NOTRE COMMUNE

« Un aménagement foncier agricole forestier et environnemental (AFAFE) est un mode d'aménagement foncier rural dont la mise en œuvre relève depuis 2005 de la compétence du Département. »

Les finalités d'un AFAFE :

- améliorer les conditions d'exploitation agricole et forestière,
- valoriser et mettre en valeur des espaces naturels du patrimoine rural et des paysages,
- regrouper, désenclaver rendre accessible,
- aménager le territoire.

En juillet 2013 le conseil municipal délibérait pour demander au Conseil départemental la mise en œuvre d'une étude d'aménagement foncier sur une partie de la commune, deux massifs forestiers de 250ha chacun se situant le long des vallées de La Queue d'Ane et de la Cole d'une part et le long du Touroulet et de ses affluents d'autre part.

L'Etude Préalable d'Aménagement Foncier réalisée avec la CCAF (commission communale d'aménagement foncier) comporte deux volets : un volet étude foncière menée par un géomètre expert, et un volet étude environnementale menée par un bureau d'étude.

L'étude foncière permet une approche précise de la situation, parcellaire, voiries, chemins ruraux ; ainsi qu'une évaluation de chaque parcelle concernée par le périmètre afin de rendre à chaque propriétaire une valeur identique. L'étude environnementale fait l'inventaire des sites et de la richesse de la biodiversité selon les habitats et émet des préconisations pour l'aménagement et la préservation si besoin.

A l'occasion des visites effectuées dans le cadre du classement des parcelles, il est visible que la forêt est inégalement entretenue, cet aménagement est l'occasion de la mettre en valeur et d'aménager nos espaces locaux.

Cet AFAFE se déroule en concertation avec les propriétaires et la CCAF, l'objectif étant une meilleure gestion de la forêt en évitant de laisser des parcelles inaccessibles ou sans maîtres, les biens sans maîtres pouvant être acquis par la commune.

Un projet pilote pour St Jory de Chalais

L'aménagement foncier est aussi l'occasion de se pencher sur le rôle de la forêt et des paysages forestiers souhaités pour notre territoire.

Au-delà de sa fonction économique, la forêt a une fonction écologique importante, refuge de biodiversité, protection des sols et des ressources en eau, puits de carbone, elle a aussi une fonction sociale, loisirs et détente, chasse, champignons, paysage, tourisme.

Les attentes sociétales en matière de valorisation des espaces naturels sont fortes, notamment en ce qui concerne



les forêts. L'exploitation très mécanisée aujourd'hui soulève des interrogations, le réchauffement climatique commence à mettre à mal la forêt et la reconstitution des forêts se pose. A l'occasion de notre aménagement foncier et en accord avec le Conseil Départemental le parc naturel régional nous accompagne dans un projet pilote où les acteurs locaux, propriétaires, riverains, associations de randonneurs, de chasseurs, de pêcheurs, sont invités à initier des discussions autour de ces massifs, comment les utilise-t-on ? Par qui ? Quels enjeux ? Quels besoins ? Pour définir ceci, des ateliers de concertation, d'échanges avec les personnes directement concernées seront organisés en janvier. Les résultats de ces échanges seront mis à disposition de la commune qui pourra s'en servir pour accompagner l'aménagement des massifs.

Soirée du mardi 8 février 2022 – 18h – « la forêt d'hier, d'aujourd'hui et de demain » :

Les habitants de Saint-Jory-de-Chalais sont conviés à la soirée du **mardi 8 février 2022** à partir de 18h. Une exposition de photographies (de 1900 à aujourd'hui) de la commune sera inaugurée.

A partir de 19h, un temps d'échange vous sera proposé et sera conclu par un **buffet des terroirs** (offert).

Le PNR Périgord-Limousin, accompagné d'un bureau d'étude (Cerema), animera ces discussions. Les thématiques abordées seront multiples : histoire de la gestion forestière, activités et usages actuels de la forêt, paysages et changement climatique.

Les habitants de Saint-Jory-de-Chalais sont conviés à la restitution publique des échanges, prévue le mardi 15 mars en soirée, au niveau de la mairie. ■

Appel aux passionné(e)s de photographies !

Une exposition de photographies des forêts et landes boisées de la commune sera présentée le mardi 8 février à partir de 18h, au niveau de la mairie. Ce sera l'occasion de reconstituer l'histoire des massifs de 1900 à nos jours.

Pour cela, nous faisons appel aux volontaires pour retrouver des photos anciennes d'il y a 100 ans, 50 ans, 30 ans... Les photos prêtées seront intégrées à l'exposition et permettront des échanges sur les usages passés et actuels de la forêt.

Si vous souhaitez prêter une photographie, merci de la mettre dans une enveloppe avec votre nom, adresse, numéro de téléphone et la légende (date et lieu si connus) de la photographie, et de la déposer en mairie avant le 25 janvier 2022.

Merci d'avance aux volontaires !

LE RECENSEMENT, C'EST MAINTENANT !

A compter du 20 janvier 2022, l'INSEE organise le recensement de la population.

Sur notre commune, vous aurez le plaisir de croiser Laura PREBOT et Valérie BIEBER qui seront amenées

à déposer des documents dans vos boîtes à lettre et même parfois, à vous rendre visite pour vous recenser si vous n'êtes pas équipé en informatique.

Aussi, nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible.



The poster features the logos of the French Republic and INSEE at the top. The central text reads 'Recensement de la population 2022' with a house icon. Below it, the slogan 'Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !' is displayed. A search bar contains the URL 'le-recensement-et-moi.fr'. The bottom section shows a colorful illustration of a town with people walking, a cyclist, and a bus. At the very bottom, it states 'Le recensement démarre le 20 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.'

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

 **Recensement**
de la population 2022

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet :

Le recensement démarre le 20 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

n° Impomat : 100 - PARTIE PERMANENTE